

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE PONTS FERROVIAIRES ET DE PASSAGES À NIVEAU SUR UNE PARTIE DE LA 4E AVENUE INCLUSE AU RÉSEAU ROUTIER LOCAL - PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

**SECTION I**

DESCRIPTION DU PROJET

**1.** Le projet consiste pour la Ville à contribuer financièrement au coût des travaux qui seront réalisés par des entreprises d'utilités publiques aux fins de la mise aux normes des ponts ferroviaires et des passages à niveau au point milliaire 14.09 de la subdivision Bridge, sur une partie de la 4e Avenue incluse au réseau artériel local.

**SECTION II**

LOCALISATION DU PROJET

**2.** Les travaux visés par l'article 1 seront réalisés sur la partie de la 4<sup>e</sup> avenue comprise entre la 25<sup>e</sup> Rue et la rue des Bouleaux Est, laquelle partie est incluse au réseau artériel local.

**SECTION III**

ESTIMATION DU COÛT

**3.** Le coût du projet décrit à l'article 1 est estimé à la somme de 14 500 000 \$.

**TOTAL : 14 500 000 \$**

Annexe préparée le 30 avril 2025 par :

---

Marc Des Rivières, directeur  
Service du transport et de la mobilité intelligente